

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ORLEANS CENTRE, 24 PLACE DU MARTROI 45000 ORLEANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MR DE MELO VICTOR, représentant de la société VD PROJECT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 221 ROUTE DE VELLERON 84250 LE THOR, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MR DE MELO VICTOR	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14670 00022312201 46

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Youness EL MADENY
Chargé d'affaires professionnels
youness.elmadeny@cic.fr

JST14

lu et approuvé

